



© Jean-Marc Pierre SALLES

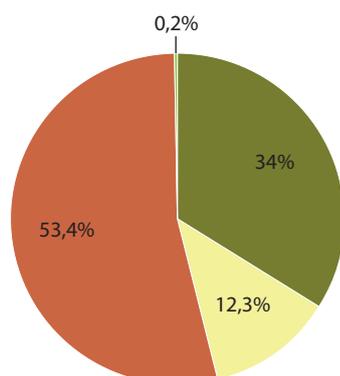
<b>Superficie (en ha)</b>	5 872
<b>Organisme gestionnaire</b>	Parc Naturel Régional Ste-Baume
<b>Année d'approbation du DOCOB</b>	2019
<b>Date arrêté ministériel ZPS</b>	09/12/2016; 03/09/2018

## Description

La ZPS Sainte-Baume Occidentale constitue la partie ouest du massif de la Sainte-Baume. Elle présente un relief tourmenté, calcaire, couvert principalement de forêts et de garrigues. Les crêtes accueillent des pelouses sommitales.

## Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n=5872)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
<b>Forêts</b>		<b>34</b>
- Forêt de conifères	812,0	13,8
- Forêt de feuillus	586,5	10,0
- Forêt mixte	599,6	10,2
<b>Milieux à dominante minérale</b>		<b>12,3</b>
- Roches nues	311,5	5,3
- Zones à végétation clairsemée	412	7,0
<b>Milieux arbustifs</b>		<b>53,4</b>
- Garrigue et maquis	3089,6	52,6
- Landes et fruticées	46,9	0,8
<b>Milieux cultivés</b>		<b>0</b>
- Cultures permanentes	0,2	0,0
<b>Milieux herbacés</b>		<b>0,2</b>
- Terrains agricoles avec végétations naturelles (pelouses, friches...)	10,6	0,2
<b>Surfaces artificielles</b>		<b>0</b>
- Tissu urbain	2,9	0,0
<b>Surface totale</b>	<b>5872</b>	<b>100</b>

## Intérêts ornithologiques

Le site porte une responsabilité nationale pour la conservation de l'Aigle de Bonelli (2 couples nicheurs, soit environ 7 % de la population nationale). Le site accueille également 132 espèces, dont 24 inscrites en annexe I de la Directive Oiseaux, dont une majorité d'espèces sédentaires et d'espèces estivantes nicheuses. Celles-ci sont typiques des massifs calcaires de Provence (Circaète, Grand-duc d'Europe, Pipit rousseline, pies-grièches, fauvettes, etc.).



Aigle royal  
© André SIMON



Bruant ortolan  
© Aurélien AUDEVARD



Engoulevent d'Europe  
© Aurélien AUDEVARD



Pic noir  
© Christian AUSSAGUEL



Pie grièche méridionale  
© Bertrand ELIOTOUT

## Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

- ▶ Le principal risque concerne les incendies de forêts du fait de la vaste couverture forestière du massif.
- ▶ Pression touristique pouvant être très forte. Certaines activités de loisirs peuvent interagir avec l'avifaune sur certains secteurs (varappe, vol libre, vtt, randonnée).
- ▶ Régression des zones ouvertes pour cause de déprise agricole et de reforestation spontanée. La fermeture du milieu est un facteur défavorable pour les rapaces (milieux ouverts = territoires de chasse).
- ▶ Risque de collision/mortalité sur le réseau électrique (rapaces).
- ▶ Risque de noyade (citerne DFCI ouverte), pour les rapaces.

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

## Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
<b>Aigle de Bonelli*</b>	<b>DO1</b>	17 / 30-31 couples	2-2 couples	Sédentaire	Bon	2 couples nicheurs sédentaires
<b>Alouette lulu</b>	<b>DO1</b>	? / 60000-180000 couples	40-60 couples	Sédentaire	Moyen	
<b>Bruant ortolan</b>	<b>DO1</b>	1 000-3 000 / 5 000-8 000 couples	20-30 couples	-	Bon	Population notable, mais en baisse
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	<b>DO1</b>	490-590 / 2 500-3 300 couples	1-5 couples	-	Moyen	
<b>Engoulevent d'Europe</b>	<b>DO1</b>	? / 25000-45000 mâles chanteurs	20-30 couples	-	Moyen	
<b>Faucon pèlerin</b>	<b>DO1</b>	? / 1000-1300 couples	-	Passage	Moyen	présence fréquente mais non nicheur, installation d'un couple possible à l'avenir
<b>Grand-duc d'Europe</b>	<b>DO1</b>	300-500 / 2 000-4 000 couples	10-15 couples	Sédentaire	Bon	
<b>Monticole bleu</b>	AER	? / 3000-6000 couples	5 couples	-	-	
<b>Pic noir</b>	<b>DO1</b>	? / 20000-40000 couples	1-2 couples	Sédentaire	Bon	Espèce rare sur la ZPS mais niche dans la hêtraie. Habitats favorables peu représentés
<b>Pie-grièche à tête rousse*</b>	AER	? / 4 000-6 000 couples	1-5 couples	-	-	Reproduction à confirmer

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Pie-grièche méridionale*	AER	250-450 / 650-1150 couples	10-15 couples	-	-	
Pipit rousseline	DO1	2 500-3 000 / 10 000-20 000 couples	20-30 couples	-	Bon	

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

\* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes  
 DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable  
 Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

## Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

**Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.**

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Suivi des deux couples d'aigles de Bonelli dans le cadre du Plan national d'action (suivi bénévole et du Département 13)	Aigle de Bonelli	<span style="background-color: #800000; color: white; padding: 2px;">Très fort</span>

\*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

## Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

<b>International</b>	
<b>National</b>	<b>Site inscrit</b> , Forêt domaniale
<b>Régional</b>	<b>Terrain acquis par un département, Parc naturel régional, Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier</b>

**En gras** : zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

## Liens utiles

**Cartes, arrêtés de désignation, DOCOB** : <http://www.batrame-paca.fr>

**PNA, sites Natura 2000** : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

**DOCOB** : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

**FSD** : <https://inpn.mnhn.fr>

## Bibliographie

CEN PACA (2009 à 2018). *Bilan de la saison de reproduction de l'Aigle de Bonelli en France*.

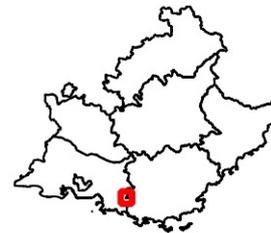
FARALLI A., FREZE R., ROUX M., TEMPIER J.-C., TURETTA R., BIGOT L. et MOUTTE P., C.E.E.P. (CONSERVATOIRE-ETUDES DES ECOSYSTEMES DE PROVENCE-ALPES DU SUD), 1993. *Les espaces naturels sensibles concernés par le périmètre de préemption du Massif de la Sainte-Baume dans le département du Var*. Rapport Espaces Naturels de Provence - CEEP pour le compte du Conseil général du Var, Aix-en-Provence, non paginé.

LPO PACA (2017). *Inventaire et cartographie de l'avifaune du site Natura 2000 « Sainte-Baume occidentale »*. Rapport PNRSB, 83 p.

TEMPIER J.-C., CATARD A. et BELTRA S., C.E.E.P. (CONSERVATOIRE-ETUDES DES ECOSYSTEMES DE PROVENCE-ALPES DU SUD), 2000. *Etude faunistique du Site Natura 2000 de la Sainte-Baume, pour l'ONF du Var*, 64 p

TEMPIER J.-C. et VIRICEL G., 2004. *La Provence Sauvage, Ouest France, Le massif de la Sainte-Baume*, 112-119 p.

VUINEE L. & PNR Sainte-Baume, 2018. *Tome 1 du Document d'objectifs des sites Natura 2000 « Massif de la Sainte-Baume » (ZSC/ FR9301606) et « Sainte-Baume occidentale » (ZPS / FR9312026)*, 273 pages + Annexes.



-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant

**NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :  
FR9312026 - Sainte-Baume occidentale**

